

La qualité de l'air intérieur dans les établissements de soins.

Nous pouvons avancer huit raisons pour installer des équipements d'ionisation en plus des filtres classiques dans votre établissement :

- 1 - Les filtres nanométriques peuvent retenir les virus mais en aucun cas les détruire. Ces derniers restent très onéreux.
- 2 - Même si votre installation ou vos locaux sont munis d'une filtration de l'air, elle ne peut en aucun cas réduire la contamination de l'air causée par des sources d'émissions locales (solvants chimiques dans les tissus, moquettes, peintures, vernis, meubles, particules fines ...) ni détruire les odeurs.

L'ionisation ne masque pas les odeurs, elle les détruit, avec comme résultante une production de vapeur d'eau et de CO2.

- 3 - Les meilleurs filtres ne peuvent pas nettoyer les surfaces exposées d'une salle (réunion, conférence, bureau partagé, open-space, ateliers, espaces de vente ...)
- 4 - Les meilleurs filtres ne peuvent pas réduire la contamination chimique de l'air, ni les contaminations causées par toutes autres sortes de désinfectants, détergents et autres produits.
- 5 - Bien que très efficace, l'utilisation de lampes UV, pour la désinfection de locaux, doit être bien gérée. En effet, elles ne peuvent pas fonctionner lorsque les personnes (personnel soignant ou patients) occupent une salle, les UVC étant dangereux pour leur santé.
- 6 - La durée de vie des filtres (pré-filtres et filtres absolus) peut être prolongée si le système d'ionisation y est installé en amont. La production d'oxygène actif va inhiber la croissance des micro-organismes sur les surfaces de filtration ainsi que dans les gaines, mais aussi ioniser les particules fines qui vont s'associer entre elles et pénétrer moins profondément dans le filtre.
- 7 - La production d'ions bipolaires contribue au bien-être. De la même manière, une meilleure atmosphère au sein des espaces de travail sera toujours positive pour les patients et le personnel.
- 8 - L'amélioration de la qualité de l'air intérieur, obtenue grâce à l'installation de modules d'ionisation, permet de recycler l'air à hauteur de 30%. Le recyclage de l'air permet de minimiser la taille des ventilateurs, mais surtout de réaliser des économies de chauffage l'hiver et de climatisation l'été.

Nos appareils permettent la destruction ou l'abattement significatif des :

- Odeurs,
- Virus,
- Bactéries,
- Déjections d'acariens,
- Composés Organiques Volatiles (COV),
- Moisissures,
- Allergènes,
- Poussières.

Retour sur investissement rapide et opérations de maintenance minimales (tous les 3 ans).